

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2009
(convocation du 29 juin 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Juillet Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 13 h 20
M. DAVID Alain à M. LABISTE Bernard à partir de 13 h 40
M. BOBET Patrick à M. DUPRAT Christophe à partir de 14 h 50
Mme BOST Christine à M. FREYGEFOND Ludovic à partir 14 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 14 h 30
M. FAVROUL J.Pierre à M. SOUBIRAN Claude à partir de 11 h 40
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11 h 30
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 13 h 20
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à Mme BOST Christine jusqu'à 14 h 50 puis à M. FELTESSE à compter de 14 h 50
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER J. Louis à partir de 13 h 10
M. BAUDRY Claude à M. TRIJOULET Thierry
M. BONNEFOY Christine à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 00
M. BRUGERE Nicolas à Mme SAINTE ORICE à partir de 13 h 10
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. PARCELIER Muriel
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à partir de 13 h 40 puis à Mme FAORO Michèle à compter de 14 h 50
M. DAVID Yohan à M. DUPOUY Alain jusqu'à 11 h 35

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. GUILLEMOTEAU Patrick à partir de 13 h 35
M. DOUGADOS Daniel à Mme BALLOT Chantal à partir de 14 h 50
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
M. DUCASSOU Dominique à Mme PIAZZA Arielle à partir de 13 h 40
M. DUPOUY Alain à M. CAZABONNE Didier à partir de 13 h 00
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard de 10 h à 12 h 00
M. JOUBERT Jacques à M. QUERON Robert à partir de 13 h 00
M. JUNCA Bernard à Mme CHAVIGNER Michèle à partir de 14 h 50
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck à partir de 13 h 20
M. PALAU Jean-Charles à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 15
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas à partir de 13 h 45
M. QUANCARD Denis à M. DUART Patrick à partir de 14 h 50
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12 h 25
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 13 h 20
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 10
M. SENE Malik à M. EGRON Jean-François à partir de 12 h 40

EXCUSE :

M. DELAUX Stéphan

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association Hauts de Garonne Développement - Programme d'actions 2009 -
Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis 1989, l'association Hauts de Garonne Développement s'attache à promouvoir l'image de la rive droite au moyen de la réflexion, de l'animation et de la gestion administrative des dossiers économiques, culturels et sociaux, en collaboration avec les collectivités territoriales.

Les missions traditionnelles de l'association qui seront poursuivies en 2009 concernent les domaines suivants :

- le développement économique et l'emploi pour affirmer l'existence d'un pôle cohérent et dynamique sur les Hauts de Garonne (banque d'informations sur les projets locaux),
- la contribution à l'aménagement durable du territoire dans le cadre de l'établissement de la charte paysagère de la presqu'île d'Ambès, de l'étude et du développement des activités de loisirs et de tourisme de proximité, etc....,
- l'organisation de passerelles entre les communes urbaines et rurales dans tous les domaines de la vie quotidienne comme le sport, la santé et le social,
- la promotion et la communication au bénéfice des acteurs du développement par l'utilisation des médias disponibles,
- la conception, la réalisation et la gestion d'équipements publics ou de services sur mandat explicite.

Par ailleurs, l'association s'emploie à ouvrir de nouvelles actions qui s'inscrivent dans la dynamique économique nécessaire au développement de la rive droite, et qui sont les suivants :

- contribution à la mise en œuvre de projets structurants du territoire communautaire et au renforcement des filières prioritaires,
- mise en œuvre d'animations pour renforcer l'attractivité du territoire telles que le printemps des Hauts de Garonne, la fête de l'environnement et la mise en place de vitrines technologiques et d'expositions,
- le soutien à la création d'entreprises auprès des personnes sans emploi et organisation de séances d'information et de formations mensuelles,

- animation d'une pépinière d'entreprises du BTP et d'éco - construction qui s'inscrit dans le renforcement de l'innovation et du soutien des actions menées par la Communauté Urbaine autour de thématiques telles que la fibre optique ou le design industriel.

Pour l'année 2009, le contenu du programme d'actions que développera l'association Hauts de Garonne Développement sera le suivant :

1- Mission d'étude :

- sur les sites d'intérêt métropolitain de la presqu'île d'Ambès et de la zone portuaire de Bassens afin de structurer l'offre des sites d'accueil d'entreprises et rendre plus lisibles les fonctions propres et les équipements et services des sites,

- développement économique concerté des opérations d'aménagements : l'association et ses partenaires qui sont la Communauté Urbaine de Bordeaux, le Conseil Général, le Conseil Régional travaillent avec les communes qui portent des opérations d'aménagement à vocation économique. Dans ce cadre, l'association participe à la définition du programme de chaque opération, à la proposition d'une offre concertée et cohérente sur la Rive Droite, à la définition d'une bonne lisibilité et communication de cette offre.

Les dossiers concernés par cette action concernent le projet de Village de l'Eco construction sur la ZAC des Quais, sur Cenon, et la participation de l'association à la réflexion engagée par la commune sur l'attractivité commerciale de différentes zones d'activités. Dans ce but, Hauts de Garonne Développement conduit une action de concertation avec les artisans d'art en vue de la constitution d'un Pôle des métiers d'art vers la ZAC de Pont Rouge.

Avec le soutien du Conseil Régional, l'association conduit une étude de plateforme technologique inter lycées et entreprises.

A la demande de la mairie de Carbon Blanc, l'association poursuit, depuis 2008, une étude intitulée « fabrique d'auteurs bande dessinée » qui sera intégrée au pôle ressources de BD en cours de conception.

A Lormont, l'association développe le projet d'implantation d'un groupement d'employeurs en collaboration avec le Conseil Général et le Club d'entreprises de Lormont,

A Floirac, depuis 2008, l'association porte une action de préfiguration pour la mise place d'une plateforme multi services pour entreprises de Floirac.

2 - Mission d'animation du développement économique

Dans le cadre cette mission, l'association assure les actions suivantes :

- l'aide à la création d'entreprise avec l'accueil et l'aide au montage des dossiers de créateurs d'entreprises,

- l'aide au développement des entreprises qui passe par l'animation de la pépinière d'entreprises de Floirac consacrée aux métiers du bâtiment, à l'orientation « haute qualité environnementale » et Environnement durable avec la mise en place d'un Comité d'Experts ; l'accompagnement et le suivi des entreprises hébergées ; l'animation de la pépinière d'entreprises de Lormont axée sur les métiers du bien-être et de la prestation de services aux entreprises.

- l'animation de réunions auprès des entreprises de la pépinière et de 8 clubs d'entreprises de la Rive Droite dans la perspective de créer un premier club Cigales avant la fin de l'année 2009,

- la mise en place d'un plan d'actions pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des lycéens et des publics des zones urbaines et de permanences dans les communes dépourvues de service économique,
- l'organisation de vitrines pédagogiques et technologiques à destination des chefs d'entreprises, prescripteurs des services publics de l'emploi et demandeurs d'emplois des communes,
- l'animation des filières telles que l'éco construction, le bien être, les métiers d'arts,
- la plate-forme relais transmission d'entreprises pour laquelle Hauts de Garonne Développement travaille en lien avec le Conseil Régional et comme partenaire, avec les chambres consulaires pour mobiliser les chefs d'entreprises à la démarche de la transmission d'entreprises,
- l'immobilier d'entreprises qui permet de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire par la mise à disposition de bases de données des locaux vacants sur la rive droite et l'enregistrement mensuel des nouvelles entreprises créées pour les associer à la dynamique économique et les informer des opportunités sur le territoire,
- l'animation et la coordination du réseau des acteurs pour la création et le développement d'activités telles que :
 - la mise en place d'animations collectives pour les porteurs de projets (ateliers thématiques, animation d'une charte pour l'accueil des entreprises et participation aux forums emplois des communes),
 - les rencontres inter - entreprises destinées à renforcer le réseau relationnel des jeunes entreprises des Hauts de Garonne,
 - lettre d'information regroupant les sessions d'information et de formation des chefs d'entreprises,
 - le soutien aux clubs d'entreprises qui passe par le renforcement de la dynamique économique des sept clubs d'entreprises présents sur le territoire de l'association, par le développement du support logistique des animations développées par les clubs.

3 - Mission de valorisation du territoire

Cette mission de Hauts de Garonne Développement s'agence autour des activités suivantes :

- mise en place de la charte paysagère de la presqu'île qui vise à améliorer le paysage des zones d'activités, à poursuivre l'aménagement des pôles de loisirs, à favoriser la découverte des milieux et paysages, à créer des belvédères et des fenêtres sur la Garonne et la Dordogne, à favoriser le pré verdissement le long du Gua, à contribuer à la réalisation des chemins de randonnée, et à créer un lien entre le S.P.I.P.A et le G.P.V,
- participation aux rencontres avec les partenaires pour l'aménagement des infrastructures routières desservant les zones d'aménagement,
- promotion du territoire à travers la participation de l'association à des manifestations entrant dans les champs d'intervention de l'association telles que « le Printemps des Hauts de Garonne » en mars 2009, ou dans le cadre du développement de nouvelles filières comme l'éco construction, le bien – être, les métiers de l'art et les rencontres inter - entreprises.

4 - Mission de gestion des sites

L'association Hauts de Garonne Développement assure une mission de gestion de sites de développement économique qui sont le Centre d'Innovation et de Formation, la pépinière d'entreprises de Floirac, la pépinière d'entreprises de Lormont, la Maison de la Justice et du Droit.

Le budget prévisionnel 2009 de l'association Hauts de Garonne Développement se présente comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Achats et charges Externes	218 967	Prestations de service	83 400
Salaires	320 000	Subventions d'exploitation :	
Impôts, taxes	14 500	-CUCS	2 500
Dotation aux amortissements	5 000	-Lormont pépinières	20 000
Autres charges	1 4 00	-C.U.B	50 000
		-CG HDG	73 700
		-Conseil Régional Aquitaine	15 000
		-CNASEA	38 000
		- CRESS	12 500
		-Cotisations	121 935
		-Autres produits de gestion courante	21 500
		-Reprise sur provisions, amortissement et transferts	121 332
TOTAL	559 867	TOTAL	559 867

Ainsi, au regard du programme d'actions et du budget prévisionnel présentés pour l'année 2009, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 000 € à l'association Hauts de Garonne Développement pour la réalisation de son programme d'actions 2009,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement financier de la participation communautaire.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 juillet 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 JUILLET 2009

PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2009

M. JEAN-CHARLES BRON